

La Maison des mondes africains MansA à la Monnaie de Paris ?

Paris, 15 octobre 2024

“Pousse-toi de là que je m’y mette”. C’est ainsi que démarrait l’article du journal Le Monde du 27 avril 2024 annonçant que la future Maison des mondes africains, MansA, envisageait son implantation au sein de l’hôtel de la Monnaie, quai de Conti dans le 6ème arrondissement, siège parisien de la Monnaie de Paris.

Le projet d’une Maison des mondes africains, porté conjointement par le ministère de la culture et le ministère des affaires étrangères, a été annoncé par le président Emmanuel Macron en 2021 lors du Nouveau Sommet Afrique-France en 2021 suite au rapport remis par l’universitaire Achille Mbembé. Le projet a pris corps avec la constitution par arrêté du 7 mai 2024 d’un groupement d’intérêt public « Mission de préfiguration MansA-Maison des mondes Africains » dirigé par Liz Gomis. La recherche d’un lieu parisien s’est accélérée ces derniers mois pour y déployer son programme pluridisciplinaire consacré aux cultures africaines et diasporiques contemporaines.

Après l’incrédulité face à l’hypothèse d’une installation de la MansA à la Monnaie de Paris, corroborée par un article dans Libération du 23 juillet, c’est une vive inquiétude qui a gagné les collaborateurs de l’institution quant aux conséquences qu’aurait ce projet pour l’avenir du site et de ses activités culturelles et industrielles, ainsi que pour l’emploi des collaborateurs parisiens. L’anxiété se double d’incompréhension par le fait que ce projet d’implantation est instruit sans concertation avec la Monnaie de Paris quant aux scénarios envisagés et aux impacts que chacun aurait.

Musée et lieu culturel

Le site parisien de la Monnaie de Paris abrite la dernière usine en activité au coeur de la capitale, avec des ateliers d’art et de production industrielle, un musée labellisé « musée de France », des salons d’exposition, une boutique et deux restaurants, dont le restaurant étoilé Guy Savoy.

C’est un lieu vivant ouvert sur la ville, où se déploie un large programme culturel et éducatif visant à mettre en partage son patrimoine matériel et immatériel pour tous les publics, notamment à travers la découverte et la transmission des métiers d’art et des savoir-faire.

Sont ainsi organisés des expositions temporaires, visites, activités et événements, régulièrement en partenariat avec d’autres acteurs culturels comme le festival Jazz à Saint Germain, le festival Paris l’Eté, Radio France, le conservatoire du 6ème arrondissement, les écoles d’art et de design, l’Académie des beaux-arts. Le site a accueilli 163 000 visiteurs en 2023.

Une place centrale est donnée à la transmission avec l’accueil régulier de classes de tous niveaux et des projets d’éducation artistique et culturelle, traduits par la signature de conventions avec les ministères de l’Education nationale et de la Culture.

Par ce projet culturel, il s’agit de promouvoir une destination de tourisme de savoir-faire et industriel, entre tradition et modernité, avec le label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV), et de soutenir ainsi deux axes importants de la politique gouvernementale : l’industrialisation (dernière usine en activité dans la capitale), et la stratégie nationale en faveur des métiers d’art.

Sans subvention publique dévolue à son programme culturel, le développement et le modèle économique amorcés en 2020 font preuve de leur succès avec un autofinancement complet du budget par les ressources propres (billetterie, location d’espaces et concessions de restauration), un modèle d’équilibre unique dans le panorama des institutions culturelles.

Histoire et patrimoine

Le bâtiment du 11 quai de Conti face au musée du Louvre s'apprête à fêter ses 250 ans en 2025. Bâti en 1775 par volonté du roi Louis XV, ce vaste "palais-usine" a gardé son architecture et ses fonctions d'origine depuis sa création : la frappe de monnaies, médailles et produits d'art dans un ensemble classé monument historique. Partout sur le site les symboles monétaires interpellent : inscriptions, sculptures, bas-reliefs, qui font de ce lieu maintenu en fonction un exemple unique au monde.

Un vaste programme de travaux et de réaménagement achevé en 2017 a donné jour à un nouveau musée offrant des vues directes sur ses ateliers de production et sa fonderie, et sur les artisans qui y travaillent, ce qui en fait son caractère unique.

Cette exception d'un lieu industriel, patrimonial et culturel participe de l'image et du rayonnement de la France et constitue pour la Monnaie de Paris un atout commercial majeur pour ses marchés en France et à l'étranger.

300 personnes travaillent au quotidien sur le site entre salariés et prestataires.

Des espaces imbriqués formant un ensemble cohérent

Tous les espaces du site du quai de Conti forment un ensemble cohérent et sont largement interconnectés. Le musée a été construit autour de l'usine. Les expositions, événements et privatisations se déploient dans les salons du Palais néoclassique. Les six cours extérieures accueillent une soixantaine d'événements annuels, elles permettent la déambulation des publics et l'accès des camions vers l'usine.

Quant aux ensembles mobiliers conservés sur site, ils sont demeurés sur site depuis près de 250 ans ce qui, en matière de patrimoine industriel, est tout à fait exceptionnel. La singularité de ce cas de figure se trouve d'ailleurs soulignée par la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine qui met en exergue la notion de site patrimonial remarquable. Loi qui souligne à l'article L. 622-1-2. que *lorsque des objets mobiliers classés ou un ensemble historique mobilier classé sont attachés, par des liens historiques ou artistiques remarquables, à un immeuble classé et forment avec lui un ensemble d'une qualité et d'une cohérence dont la conservation dans son intégrité présente un intérêt public, ceux-ci ne doivent être dissociés.*

Conséquences de la MansA à la Monnaie de Paris

Il n'existe pas d'espace disponible à la Monnaie de Paris pour accueillir un autre établissement public sans remettre profondément en cause l'assemblage complexe des espaces, des biens patrimoniaux multiséculaires, et des activités culturelles, industrielles et commerciales sur le site, tout comme l'équilibre économique et la trajectoire du plan stratégique.

Les principaux espaces visés seraient semble-t-il les grands salons historiques, les cours centrales et les bureaux du palais Est, ce qui conduirait de fait à interrompre la politique culturelle, éducative et événementielle qui éclaire la richesse patrimoniale de la Monnaie et son ancrage historique, tout en valorisant la création contemporaine et en adressant des sujets d'actualité ou innovants.

Du fait de l'imbrication intrinsèque des espaces, une co-activité entre deux établissements publics qui n'ont aucune synergie commune créerait une confusion sur le lieu et son identité pour les publics et partenaires respectifs des deux institutions.

En cas d'implantation de la MansA à la Monnaie de Paris, il serait nécessaire de prévoir un plan social pour les salariés n'ayant plus d'activité dans l'entreprise et un déménagement pour une autre partie, voire à terme une délocalisation complète de l'activité parisienne de la Monnaie de Paris.

Un démantèlement patrimonial, industriel et culturel de la Monnaie de Paris est-il un prix à payer pour impulser le nouveau projet diplomatique MansA avec le succès qu'il mérite ?

Manifeste de l'ensemble des collaborateurs des Services Culturels de l'Hôtel de la Monnaie



Détail du plafond du Salon Dupré *Les Arts conduits par le Bon Gouvernement* (Hôtel de la Monnaie)

En filigrane pp.1 et 2 *La Fortune*, Hall du Grand Monnayage (Hôtel de la Monnaie)